

Département de l'Yonne

Communauté de Communes du
JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	17 juin 2013	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation	17 juin 2013	communautaires
		En exercice: 67
		Présents : 57
		Votants : 61

Séance du 24 juin 2013

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt-quatre juin deux mille treize à dix-huit heures trente, à la salle des fêtes de La Celle Saint-Cyr, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoit COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Madame Christel LE ROUX (suppléante), Madame Catherine DECUYPER, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Marc FAYADAT (suppléant), Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Olivier CENDRE, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Monsieur Bernard MORAIN, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Gilles BONNIN, Madame Isabelle NEVEU, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Eddy POGER (suppléant), Monsieur Pierre MATHEY (suppléant), Monsieur Albert PAIS, Monsieur Bernard REBESCHE, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Madame Maryse BELLIAU PINTA, Monsieur Joël LANDY, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELI, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Patrice CHASSERY, a donné pouvoir à Mme Odile DUFOUR
Monsieur Hubert VIGÉ, a donné pouvoir à M. Jean-Claude VERGNAUD
Monsieur Louis BOUCHERON, a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART
Monsieur Thierry LEAU, a donné pouvoir à M. Michel KOZEL
Madame Raymonde ALLOUIS, suppléée par Mme Evelyne TRESCARTES
Monsieur Laurent RIOTTE, suppléé par Mme Christel LE ROUX
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, suppléé par M. FAYADAT
Madame Catherine PICHON, suppléée par M. Eddy POGER
Monsieur Jean-Claude DIDOUT, suppléé par M. Pierre MATHEY
Madame Frédérique COLAS
Monsieur Jean-Claude GRELARDON
Monsieur Jean-Pierre VIGNON
Madame Eliette ITALIANO,
Madame Régine PONCHON
Madame Viviane MUTTI



SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Yann CHANDIVERT

OBJET : création de postes en raison du transfert de la compétence balayage mécanique par aspiration à la Communauté de Communes du Jovinien : intégration du personnel du service « balayage mécanique » de la ville de Joigny à la Communauté de Communes du Jovinien

OBJET : création de postes en raison du transfert de la compétence balayage mécanique par aspiration à la Communauté de Communes du Jovinien : intégration du personnel du service « balayage mécanique » de la ville de Joigny à la Communauté de Communes du Jovinien

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° ADM/2013/40 du 22 mai 2013 relative à la modification statutaire : prise de la compétence balayage mécanique par aspiration,

Considérant que les agents exerçant en totalité leurs fonctions dans les services gestionnaires de la compétence transférée, sont transférés de plein droit à la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire de la Ville de Joigny en date du 24 juin 2013 et du dépôt du même dossier auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne pour examen en commission du 02 juillet 2013.

Considérant que pour permettre l'arrivée de l'ensemble de ces personnels au sein de la structure, il apparaît nécessaire de créer les postes correspondants aux missions,

Vu l'avis favorable des membres du bureau communautaire réunis le 14 juin 2013

Vu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

décide de transférer à l'établissement public de coopération intercommunale dénommé Communauté de Communes du Jovinien, dans les conditions de statut et d'emploi qui étaient les leurs dans la commune d'origine à compter du 1^{er} septembre 2013 : les emplois ci-dessous, aux grades suivants :

- 1 poste d'adjoint technique 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique 2ème classe à temps complet

Crée les postes énumérés ci-dessus,

dit que les crédits nécessaires au mandatement du salaire et des charges afférentes seront inscrits au budget de la Communauté de Communes du Jovinien.



autorise le président ou son représentant à signer tout document relatif à ce transfert de personnel et aux créations de postes correspondantes.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture :

1 5 JUIL. 2013

date de publication :

1 5 JUIL. 2013



